

## **Vous avez envoyé un projet, un manuscrit aux Editions Nathan que va-t-il se passer ensuite ?**

C'est toujours avec plaisir que nous recevons de nombreux projets et manuscrits spontanés. Ceux-ci débouchent parfois sur des ouvrages qui viennent enrichir nos catalogues de nouveautés.

L'étude de ces manuscrits passe par une série d'étapes qui nécessite un délai de traitement le plus souvent de plusieurs mois :

1. Tout d'abord, le plus tôt possible, nous accusons réception du projet ou manuscrit par courriel et/ou courrier postal. Cet accusé de réception ne constitue aucun engagement quelconque de l'éditeur envers l'expéditeur.
2. Ensuite, nous mettons le projet ou manuscrit à l'étude au sein du comité éditorial, et éventuellement, des directeurs de collection, voire des conseillers, et recueillons leurs avis.
3. Enfin, nous donnons une réponse à l'auteur (positive ou négative). En cas de refus, nous retournons les éléments reçus à l'expéditeur (lorsqu'il s'agit d'un projet envoyé par courrier postal).

Toutefois, s'agissant de projets spontanés, la responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée en cas de perte ou de destruction.